

*Publique*, il parut un article signé: "A. B. Routhier, dans lequel perceait un amer dépit. Cet article fut trouvé d'une inconvenance extrême.

M. Routhier avait l'air de se plaindre d'une injustice. Quiconque a une idée des règles qui président à ces concours, dans tous les pays du monde, sait fort bien qu'il ne peut y avoir de passe-droits.

Le cœur chargé de sa médaille de bronze, M. Routhier se prit à boudier l'institution qui venait de le décorer.

Il avait tort! d'autant plus que, l'institution catholique qui venait de récompenser son mérite, avait droit à sa reconnaissance éternelle...! C'est un fait peu connu, —mais qui mérite de l'être—que le séminaire de Québec a traité M. Routhier en enfant gâté. C'est le séminaire de Québec qui a payé, en tout ou en partie, les frais de pension et d'éducation universitaire de ce nouvel apôtre. M. Routhier a cru reconnaître ces bons services en lui déclarant cette guerre à coups d'épingle que tout le monde connaît—et d'une.

Dans l'automne de 1868 ou 1869—je ne garantis pas l'année—un article parut au rez-de-chaussée du *Courrier du Canada*, signé: A. B. Routhier.

C'était la première fois que je voyais la signature de M. Routhier sur un journal.

L'article était assez insignifiant en lui-même; cela ne surprendra personne; mais une chose très-originale et que je n'avais encore jamais vue sur aucune gazette, frappa mon attention: audessus de la signature se détachaient les quatre majuscules: A. M. D. G. (*Ad Majorem Dei gloriam!*)

—Diable! me dis-je à moi-même, voilà un saint homme de chat!